

Une onde de contestation contre les antennes ce matin à Bayonne

• Les riverains des antennes relais avancent les risques sanitaires et maintiennent la pression **dans leurs villes**

Plus les antennes poussent, plus la colère pointe.

Ce matin, à 10h30, une manifestation doit se tenir devant la mairie de Bayonne contre la prolifération des antennes relais proches des lieux de vie.

Plusieurs ont fait parler d'elles ces dernières semaines : celle d'Orange dans le quartier luzien d'**Acotz**, l'antenne SFR dans le quartier d'Agorreta à **Bidart**, les deux situées à moins de 100 mètres de l'ikastola de **Saint-Pierre-d'Irube**...

Les associations de riverains constituées à cette occasion dans ces villes sont à l'origine de cette manifestation.

D'autres groupes de citoyens d'**Urcuit**, **Ciboure** et **Bayonne** devraient rejoindre le mouvement.

Les tracts distribués ce matin rappellent qu'un projet de loi datant de 2005 avait été proposé par des députés de tout bord, recommandant la mise en place d'"un niveau maximal d'exposition du public aux champs électromagnétiques" et "l'interdiction d'installer des antennes relais à moins de 300 mètres des habitations".

Il reprend également [les conclusions du rapport Bioinitiative](#) certifiant la nocivité des ondes électromagnétiques - mais l'Organisation mondiale de la santé dit le contraire.

Le collectif a en outre obtenu un entretien avec le sous-préfet mardi à 18h.

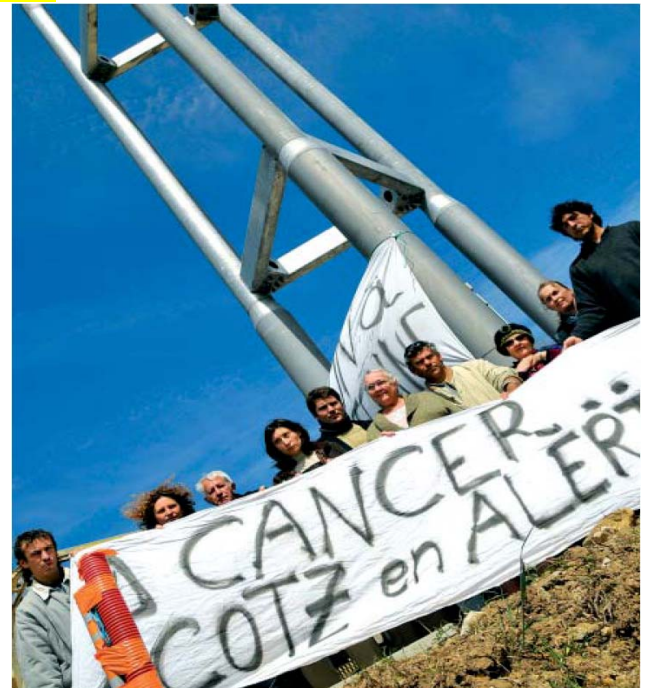
Référé mercredi

A Saint-Jean-de-Luz, la tension est montée d'un cran cette semaine, lorsqu'Orange a voulu installer des grilles de sécurité lundi autour de l'antenne. Acotz en Alerte, **avec le soutien de l'entreprise Quiksilver** a bloqué l'opération. Les riverains, **méfiant face à un opérateur qui est "passé outre les recommandations du maire plusieurs fois"**, sont désormais dans une logique de blocage systématique.

L'association a également assigné en référé la mairie luzienne pour exiger une réunion de concertation sur les conséquences matérielles et sanitaires que pose l'installation d'Antennes téléphoniques en France. "Les textes réglementaires et administratifs l'imposent" rappelle Agnès Zimmermann, présidente de l'association. Le référé se tiendra, en principe, mercredi prochain.

Le maire Peyuco Duhart a pourtant accepté de recevoir l'association pour une nouvelle entrevue dès la semaine prochaine. Mais l'association préfère maintenir la pression tant qu'aucune date précise n'a été fixée. Se joindront à la réunion Nicolas Olano et **l'entreprise Quiksilver, qui s'oppose également à l'installation de cette antenne.** Le maire luzien a également confirmé sa volonté de voir les travaux suspendus. Aucun arrêté municipal n'a toutefois été pris dans ce sens, à la différence de Bidart - où l'antenne devait se construire sur une parcelle privée.

La multiplication des antennes est liée à la couverture de la nouvelle technologie de téléphonie mobile "3G", qui permet notamment de visionner des vidéos sur un téléphone.



Les riverains bloquent le chantier visant à monter une antenne-relais de téléphonie.
Nicolas MOLLO (Photo 08 04 2008)